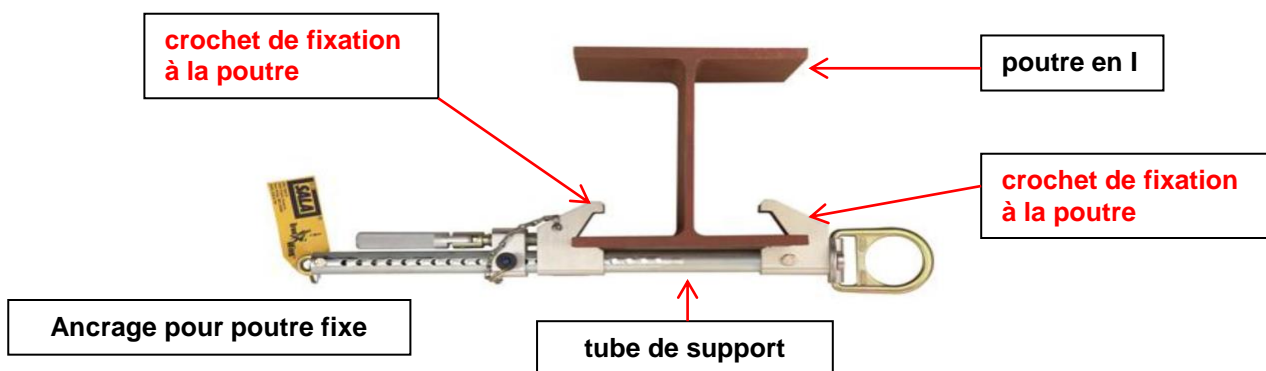


## ANCRAGE DE POUTRE FIXE : AVIS D'INSPECTION (POUR LES ENVIRONNEMENTS CONTENANT DE L'EAU DE MER/DES CHLORURES/DES SULFURES)

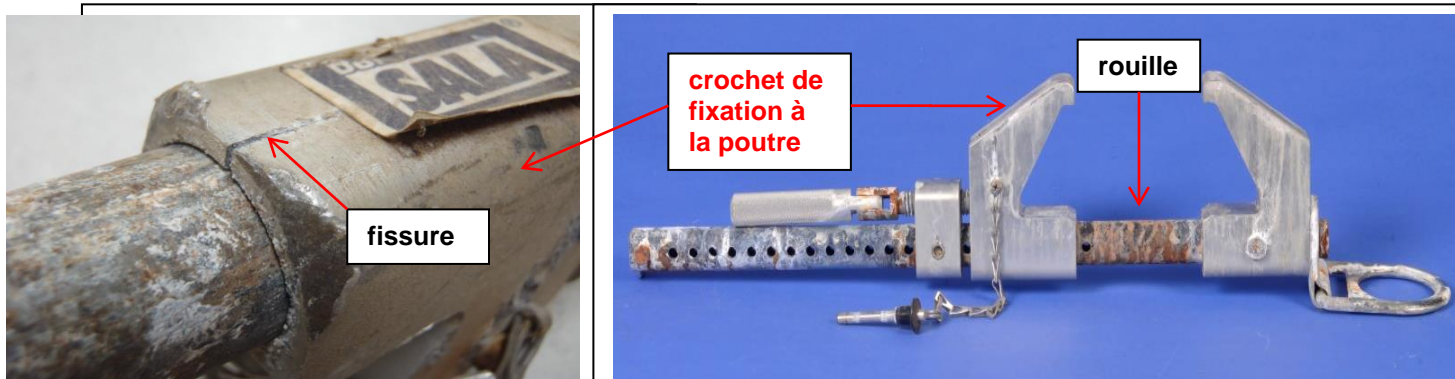
L'ancrage de poutre fixe DBI-SALA est un connecteur d'ancrage pour un dispositif antichute personnel. Il est conçu pour être fixé à une poutre en I. Le manuel de l'utilisateur met en garde l'utilisateur contre les « Risques environnementaux » et l'informe que certains produits chimiques et environnements corrosifs peuvent endommager l'équipement.

Capital Safety a découvert que la fissuration par corrosion sous contrainte peut diminuer la durée de vie des crochets de fixation à la poutre identifiés dans les images ci-dessous (en caractères rouges) lorsque l'ancrage est exposé à un environnement salin ou à d'autres environnements contenant des chlorures ou des sulfures.



Il ne s'agit pas d'un rappel de produit. Si vos dispositifs sont déployés dans un environnement salin ou dans d'autres environnements contenant des chlorures ou des sulfures et si vous les avez achetés avant le 1er janvier 2014, nous vous recommandons :

- 1) de faire inspecter les dispositifs par une personne compétente ;
- 2) de mettre le dispositif hors service et de le retourner à Capital Safety via votre fournisseur/distributeur à des fins d'évaluation et pour un remplacement potentiel sous garantie à la discrétion et aux frais de Capital Safety si **des traces** de corrosion, de corrosion par piqûres ou des fissures sont décelées sur les crochets de fixation à la poutre ou sur le tube de support (voir les illustrations ci-dessous).

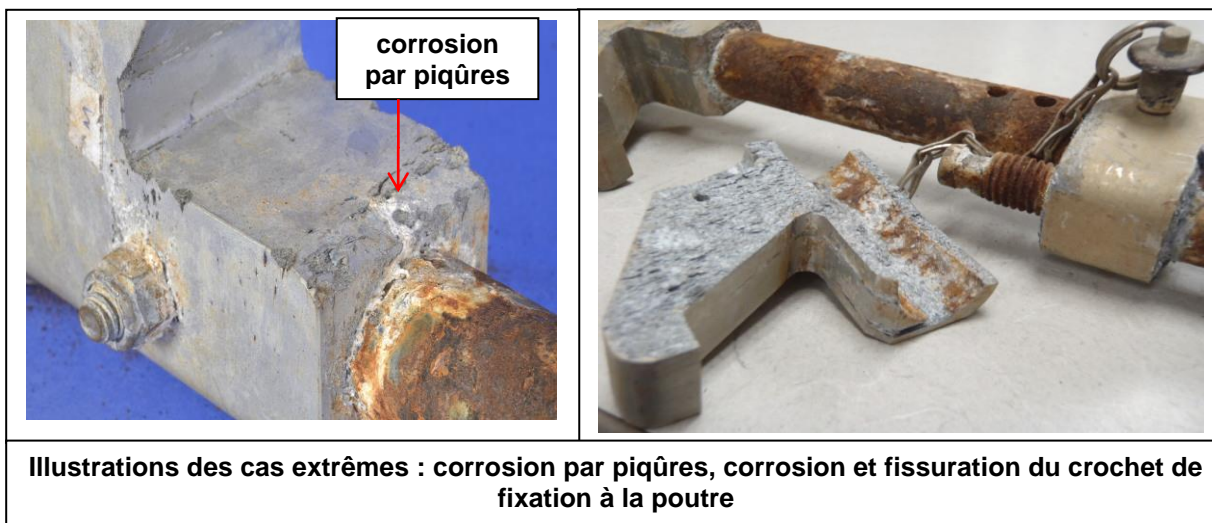


**Illustrations : les fissures ou la rouille peuvent avoir un aspect différent ou se situer à d'autres endroits**

- 3) si **aucune trace** de corrosion, de corrosion par piqûres ou de fissures n'est décelée sur les crochets de fixation à la poutre ou sur le tube de support, les dispositifs peuvent rester en service en toute sécurité à condition qu'ils soient inspectés à des intervalles de 90 jours et mis hors service dès qu'ils présentent **des traces** de corrosion.

## ANCRAGE DE POUTRE FIXE : AVIS D'INSPECTION (POUR LES ENVIRONNEMENTS CONTENANT DE L'EAU DE MER/DES CHLORURES/DES SULFURES)

Dans des cas extrêmes, l'intégrité des crochets de fixation à la poutre peut être gravement compromise au point de se rompre en raison de la corrosion sous contrainte, comme illustré sur les photos ci-dessous :



Depuis la découverte de ce problème, Capital Safety a modifié l'alliage métallique des crochets de fixation à la poutre pour les rendre résistants à la fissuration par corrosion sous contrainte dans un environnement salin ou dans d'autres environnements contenant des chlorures ou des sulfures.

Capital Safety a également révisé son manuel concernant l'inspection comme suit : **IMPORTANT** : toute corrosion ou rouille observée sur l'ancrage pose un problème éventuel pour la sécurité dans la mesure où elle peut affaiblir le produit et constituer un risque de blessure ou de décès pour les travailleurs. Tout ancrage présentant des signes de corrosion ou de rouille doit être mis hors service immédiatement. »

Les dispositifs potentiellement concernés portent les numéros de pièces suivants : n° 2108406 (préc. n° 08406), 2108407 (préc. n° 1009645), 2108408 (préc. n° 009755), 2108409 (préc. n° 010274) et 2108410 jusqu'à 2108415.

Si les dispositifs d'ancrage de poutre corrodés sont mis hors service, les travailleurs doivent utiliser d'autres ancrages ou systèmes de protection antichute avant l'installation des ancrages de poutre de rechange. Les dispositifs mis hors service doivent être retournés à Capital Safety via le distributeur pour un remplacement potentiel sous garantie à la discrétion et aux frais de Capital Safety. Les utilisateurs peuvent également appeler directement le service à la clientèle de Capital Safety au +33 4 97 10 00 10 afin de prendre les dispositions nécessaires pour le retour en vue d'un remplacement potentiel sous garantie à la discrétion et aux frais de Capital Safety.

Capital Safety publiera cet avis sur son site Internet à l'adresse [www.capitalsafety.com](http://www.capitalsafety.com). Veuillez adresser toute question à Tomas Magyarics, Directeur du service qualité, au +421 917 778 105.

7 avril 2014